

Rapport  
d'activité  
deux m  
ille  
dix-neuf

 RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2019

## SOMMAIRE

ÉDITORIAL - P3

UNE PÉRIODE CHARNIÈRE - P4

CHIFFRES CLÉS - P6

NAISSANCE D'UNE FORMATION - P8

OUVRIR ET ACCOMPAGNER - P10

LES NOUVELLES FORMATIONS - P12

LE LIEN INDISPENSABLE AVEC L'ARTISTIQUE - P13

### Directeur de la publication

Bruno Burtre

### Rédacteur

Olivier Quezada

Juillet 2020

### Conception et réalisation graphique

Atelier Chévara | Marge Design

### CFPTS

92, avenue Gallieni

93170 Bagnolet

## ÉDITORIAL

PAR PATRICK  
FERRIER

L'année 2019 a été celle de toutes les transitions. Nouveaux locaux enfin terminés, nouveau cadre réglementaire et nouveau directeur ! Pour le centre comme pour ses équipes, il a fallu intégrer ces évolutions tout en maintenant le cap et en préservant l'identité du CFPTS.

Si l'inauguration des nouveaux locaux a eu lieu en décembre 2018, ce n'est qu'au cours de l'année 2019 que les équipes du CFPTS ainsi que les stagiaires et les apprentis ont pu réellement prendre possession des lieux. Déménagements, levée des réserves auprès des entrepreneurs, tout cela a demandé encore beaucoup de temps et d'énergie à tous. Mais le résultat est là, et l'outil est à la hauteur des investissements et des efforts consentis.

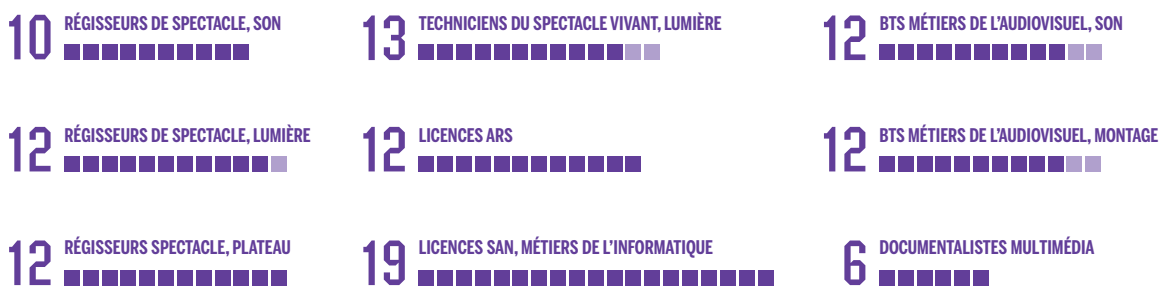
Pendant que son environnement physique se transformait, le CFPTS a dû également faire face au bouleversement complet du cadre réglementaire de la formation professionnelle provoqué par l'application de la loi du 5 septembre 2018 *pour la liberté de choisir son avenir professionnel*. Pour le secteur du spectacle vivant, les dispositions prévues par le législateur n'ont pas été sans soulever de grandes inquiétudes, notamment avec la disparition programmée des CIF au profit du CPF de transition. Les critères retenus pour l'obtention de ce dernier étaient en particulier peu adaptés au statut des intermittents du spectacle et faisaient craindre une hausse des rejets de demandes de financement. C'est en partie pour structurer et communiquer sur les besoins particuliers du secteur que le CFPTS s'est impliqué dans la création de la Fédération des organismes de formation de la culture (FOFC).

Cependant, cette réforme, en modifiant le périmètre d'intervention de l'Afdas, un partenaire historique du CFPTS, représente également une opportunité de poursuivre la politique du centre d'ou-

**C'EST EN PARTIE POUR STRUCTURER ET COMMUNIQUER SUR LES BESOINS PARTICULIERS DU SECTEUR QUE LE CFPTS S'EST IMPLIQUÉ DANS LA CRÉATION DE LA FÉDÉRATION DES ORGANISMES DE FORMATION DE LA CULTURE (FOFC).**

verture vers d'autres secteurs que le spectacle vivant au sens strict. Il ne faut toutefois pour autant pas perdre de vue la spécificité du centre et son lien privilégié avec le monde artistique, raison pour laquelle l'accueil de résidences artistiques sera encore développé, un projet qui a bénéficié du soutien du ministère de la Culture, par le biais de la Drac. Pour faire face à ces nouveaux défis, le CFPTS pourra compter sur son nouveau directeur, Bruno Burtre, choisi pour me succéder. Son expérience dans le domaine de la formation, en tant que directeur des formations à l'Ina et directeur adjoint du CFASVA, ainsi que sa motivation et son envie de participer au développement du CFPTS seront des atouts pour mener à bien les mutations que la nouvelle donne exige. ●

TYPE DE CONTRAT ET EFFECTIF GLOBAL DES ENTRÉES 2019



Les effectifs sont stables par rapport à 2018.

- En contrat de professionnalisation
- En contrat d'apprentissage

BILAN GLOBAL

# UNE PÉRIODE CHARNIÈRE

La loi du 5 septembre 2018 avait fait de 2019 l'année au cours de laquelle les nouvelles règles de financement de l'apprentissage devaient entrer en vigueur. Le décret du 10 décembre 2019 a permis de préciser les modalités de passage de l'ancien système à la nouvelle architecture, dont les effets ne seront perceptibles sur la structure du CFA qu'à partir des années 2020 et 2021.

Malgré les incertitudes quant aux développements futurs du cadre réglementaire et financier de l'apprentissage, l'année 2019 a été marquée du sceau de la continuité pour le CFASVA. Ainsi, les neuf formations dispensées dans le cadre de contrats d'apprentissage par le centre sont restées inchangées. Le pôle audiovisuel, composé d'un diplôme Ina de *Documentaliste multimédia* (niveau II), de deux BTS *Son* et *Montage* (niveau III, avec le lycée Évariste Gallois), d'un BTS *Montage* (niveau III) et d'une licence professionnelle *Systèmes audiovisuels numériques* (niveau II, avec l'université Paris-Est Marne-la-Vallée), est piloté par l'Institut national de l'audiovisuel (Ina).

De son côté, le pôle spectacle vivant propose les formations de *Technicien du spectacle* (niveau IV), de *Régisseur du spectacle option plateau* (niveau III), de *Régisseur du spectacle option son* (niveau III), de *Régisseur du spectacle option lumière* (niveau III) et d'*Administration de réseaux scéniques* (niveau II, licence professionnelle en collaboration avec l'université Paris-Est Marne-la-Vallée).

Dans les deux cas, les promotions sont pratiquement au complet, ce qui souligne l'adéquation entre les propositions pédagogiques des deux partenaires du CFASVA, les attentes des jeunes apprentis et les demandes des entreprises accueillantes. Ces dernières se répartissent traditionnellement en deux grands groupes, pour l'audiovisuel et le spectacle vivant. En ce qui concerne le spectacle vivant, les entreprises accueil-

## RÉUSSITE AU DIPLÔME 2019

100%

de réussite pour les diplômes de :  
BTS Montage,  
Régisseur plateau,  
Licence SAN,  
Licence ARS



92 %  
BTS Son



95 %  
Documentaliste  
Multimedia



90 %  
Régisseur Plateau



90 %  
Régisseur son



92 %  
Technicien lumière



96 %  
moyenne du CFA

**CES ÉQUILIBRES SERONT SANS DOUTE AMENÉS À CHANGER SOUS L'EFFET DE L'ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'APPRENTISSAGE, QUI MODIFIE PROFONDÉMENT LES CIRCUITS DE FINANCEMENT EXISTANTS.**

lantes se répartissent entre six catégories : les salles de spectacle à vocation pluridisciplinaire, les théâtres, les prestataires, les Opéras et scènes lyriques, les salles de concert et des lieux plus divers. Dans le champ de l'audiovisuel, quatre grands réseaux accueillent des apprentis du CFASVA : le réseau médias (réseau historique d'accueil regroupant les diffuseurs), le réseau des prestataires de services et de la post-production, le réseau institutionnel, associatif ou culturel, et le réseau des entreprises hors secteur audiovisuel.

Mais ces équilibres seront sans doute amenés à changer sous l'effet de l'évolution du cadre réglementaire de l'apprentissage, qui modifie profondément les circuits de financement existants. La Région Île-de-France assurait jusque là une part importante de ces derniers et a accompagné le centre sur ses projets de développement, notamment en assumant une partie de la charge financière des travaux de rénovation des locaux alloués au spectacle vivant, à Bagnolet, et, dans une moindre mesure, de la modernisation des installations des formations audiovisuelles, à Bry-sur-Marne. Dorénavant, France Compétences, qui est désormais l'autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage, joue un rôle central de répartition des fonds destinés à l'apprentissage, par le biais des OPCO, et, surtout, de détermination des « coûts contrats », autrement dit du coût forfaitaire évalué par les Branches professionnelles pour chaque

formation sur les recommandations de France Compétences.

Cette évolution, qui lisse au niveau national les coûts contrats pour des formations délivrant des titres identiques, est couplée à la libéralisation de la formation en apprentissage, la loi du 5 septembre 2018 ouvrant le champ des CFA en permettant à tout dispensateur de formation déclaré de mettre en œuvre des actions d'apprentissage. Face à cette mutation, le CFA se verra sans doute amené à reconsidérer l'éventail de ses formations, en se recentrant sur celles qui forment le cœur de sa spécificité et qu'il est l'un des seuls à pouvoir assurer. C'est aussi avec ce contexte à l'esprit que les équipes dédiées à l'ingénierie pédagogique ont œuvré afin de proposer dès 2020 deux formations supplémentaires dans le champ du spectacle vivant, *Régisseur général* et *Régisseur vidéo de spectacle*. ●

# CHIFFRES CLÉS

## NOMBRE DE DOSSIERS DE CANDIDATURE REÇUS EN 2019

RÉGISSEUR SON

74

TECHNICIEN LUMIÈRE

45

DOCUMENTALISTE

39

RÉGISSEUR LUMIÈRE

106

LICENCE ARS

26

BTS MONTAGE

193

RÉGISSEUR PLATEAU

58

BTS SON

163

LICENCE SAN

52

## ORIGINES GÉOGRAPHIQUES DES CANDIDATS SELON LES DIPLÔMES CHOISIS

DOCUMENTALISTE

94 % PARIS 6 % RÉGIONS

LICENCE SAN

60 % PARIS 40 % RÉGIONS

TECHNICIEN LUMIÈRE

60 % PARIS 40 % RÉGIONS

BTS SON

17 % PARIS 83 % RÉGIONS

LICENCE ARS

60 % PARIS 40 % RÉGIONS

RÉGISSEUR PLATEAU, LUMIÈRE, SON

38 % PARIS 62 % RÉGIONS

BTS MONTAGE

58 % PARIS 42 % RÉGIONS

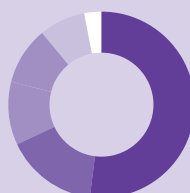
PARIS RÉGIONS

## NIVEAU ACADÉMIQUE DES CANDIDATS À L'ENTRÉE AU CFASVA (NOMENCLATURE EUROPÉENNE)



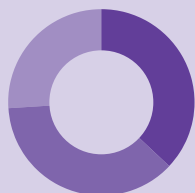
**Licence pro SAN**  
Diplôme de niveau 6

100 % des candidats ont un diplôme de niveau 5 (bac + 2), majoritairement en provenance d'un BTS Audiovisuel (95 %).



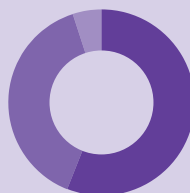
**Régisseur son lumière plateau**  
Diplôme de niveau III

- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau IV 52,1 %
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau VI et en terminale au moment de leur inscription 15,5 %
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau V et en terminale au moment de leur inscription 11,7 %
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau II 10,1 %
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau III 8,8 %
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau I 1,6 %



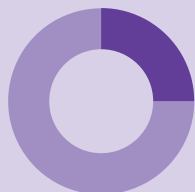
**Diplôme de documentaliste**  
Diplôme de niveau 6

- Candidats avec un niveau I (bac + 5) 37 %
- Candidats avec un niveau II (bac + 3) 37 %
- Candidats avec un niveau III (bac + 2) 26 %



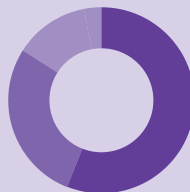
**Licence Administration de réseaux scéniques**  
Diplôme de niveau II

- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau III 55,5 %
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau IV 39 %
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau II 5,5 %



**BTS Son**  
Diplôme de niveau 5

- Candidats ayant un niveau post bac 25 %
- Autres 75 %



**Technicien lumière**  
Diplôme de niveau IV

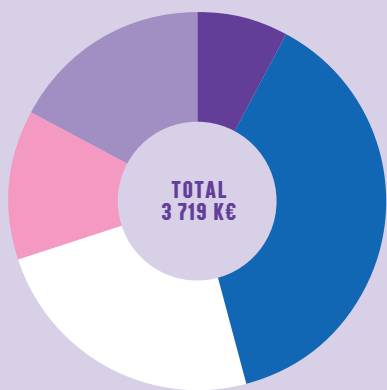
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau IV 56 %
- Candidats n'ayant pas de diplôme (en cours de CAP, BEP, bac ou dérogation) 28 %
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau V 12,5 %
- Candidats titulaires d'un diplôme de niveau II 3 %



**BTS Montage**  
Diplôme de niveau 5

- Candidats avec un niveau 3 (post bac) 42 %
- Autres 58 %

DÉTAIL DES CHARGES 2019 EN %



■ CFPTS : 38 %  
■ Personnel : 17 %  
■ INA : 24 %  
■ Autres charges : 8 %  
■ Services extérieurs : 13 %

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT EN K€



ENTREPRISES PARTENAIRES DU CFASVA



SPECTACLE VIVANT

**SALLES DE SPECTACLE PLURIDISCIPLINAIRES, THÉÂTRES, ENTREPRISES DE PRESTATION, OPÉRAS/FESTIVALS, SALLES DE CONCERT, PARCS DE LOISIRS, INSTITUTIONNEL**

- Atrium de Chaville (92)
- Contact (50) – 2 apprentis
- Centre d'art vivant (25)
- Centre Georges Pompidou (75)
- Château de Versailles spectacles (78)
- Le Carré, scène nationale (53)
- Comédie Française (75)
- La Comète (51)
- Le Centquatre (75) – 3 apprentis
- De Préférence (91)
- Dushow (95) – 6 apprentis
- Equinoxe (36)
- La Ferme du Buisson (77)
- La Filature (68)
- Académie Fratellini (93)
- Groupe Novelty (91) – 2 apprentis
- GL Events audiovisuel (95)
- GSA Productions (76)
- JG COM (95)
- Karreprod (78)
- Lagoona (67)

- Magnum (95) – 6 apprentis
- MC 93 (93)
- Mairie de Nanterre – Maison Daniel Fery (92)
- Mairie de Marly le Roi – Centre culturel Jean Vilard (78)
- Mairie de Combs la Ville – Centre culturel La Coupole (77)
- Mairie d'Aulnay sous Bois – (93)
- Opéra national de Lorraine (54)
- Opéra de Rouen (76)
- Opéra national de Paris (75)
- Opéra national de Lyon (29) – 2 apprentis
- Points Communs (95)
- Le Sax (78)
- Nouveau théâtre de Montreuil (93)
- Théâtre auditorium de Poitiers (86)
- Théâtre de la Colline (75)
- Théâtre des Abesses (75)
- Théâtre de l'Aquarium (75)
- Théâtre de l'Agora (91)
- Théâtre national de Bretagne (35)
- Théâtre national de Chaillot (75)
- Théâtre le Ranelagh (75)
- Le Volcan (76)
- Université Paris Ouest Nanterre (92)



AUDIOVISUEL

**ENTREPRISES HORS AUDIOVISUEL, INSTITUTIONNEL OU ASSOCIATIF, PRESTATAIRES DE SERVICES MÉDIAS/DIFFUSEURS**

- Archives Nationales
- Association 18/24 Poissy
- SA Atlantic Media – 2 apprentis
- LCP Assemblée Nationale
- BFMTV
- BOCODE Studios
- Brut SAS
- Caisse des dépôts et consignations
- Centre National des Arts Plastiques
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
- CTM
- DID Technology
- E-Prod. TV
- Euromedia – 3 apprentis
- Eurosport SAS
- France medias monde RFI – 2 apprentis
- Métropole Télévision – 3 apprentis
- France Télévisions – 2 apprentis
- Globecast France
- Ina
- Ministère des Armées

- Ministère de la Culture
- Ministère de la Transition écologique et solidaire
- M6 Distribution
- Multicam Systems
- Nextradio TV
- Peter Franklin SAS
- Pixagility
- Radio France – 4 apprentis
- Société d'édition Canal+ – 5 apprentis
- TF1 SA – 2 apprentis
- Waymel Post-Prod

## RÉGISSEUR VIDÉO DE SPECTACLE

# NAISSANCE D'UNE FORMATION

Un processus d'un an, voilà le temps moyen de mise en place d'une nouvelle formation. En 2019 l'équipe pédagogique, entourée d'**Eric Pottier**, référent pédagogique du secteur vidéo du CFPTS et d'autres spécialistes, ont oeuvré à l'ouverture d'un beau cursus.

Pour le CFASVA, l'ouverture d'une nouvelle formation en apprentissage est un événement qui se prépare bien en amont de l'accueil des premiers jeunes. Ainsi, si les premiers apprentis de la formation *Régisseur vidéo de spectacle* n'entameront leur première année qu'en 2020, les équipes du CFPTS (Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle), le prestataire pédagogique du CFA en matière de spectacle vivant, ont planché sur le sujet tout au long de l'année 2019.

Pour mettre au point ce cursus de régie vidéo en apprentissage, elles ne sont pas parties de zéro mais se sont appuyées d'abord sur une expérience de plus de dix ans de pratique d'un stage équivalent pour les publics de la formation continue. Ce dernier bénéficie en outre, depuis 2013, d'une certification professionnelle de niveau III/5 (France/UE), enregistrée au RNCP, qui renforce la reconnaissance de sa qualité par les entreprises du secteur. Parallèlement, le CFASVA pouvait également mettre à profit les éléments pédagogiques mis en place pour ses autres formations en apprentissage : *Régisseur de spectacle* sur les spécialités *son, lumière et plateau*.

C'est donc à partir de bases solides que les équipes ont pu s'attaquer à la mise au point de ce nouvel ensemble pédagogique, en commençant par y intégrer les éléments communs aux autres formations, dans les domaines de la prévention des risques ou des diverses habilitations.



Il a fallu ensuite déterminer précisément les besoins en compétences et les référentiels qu'il était nécessaire de mettre en place. Pour cela, il a été possible de se référer au travail mené sur la formation professionnelle de reconversion dans l'optique de dégager des blocs de compétences bien définis. Cette démarche a permis d'esquisser les modules de formation nécessaires et de commencer à modéliser leur répartition tout au long des deux années d'apprentissage.

#### UNE DEMANDE DES ENTREPRISES

À la différence des stages de reconversion professionnelle, l'apprentissage comporte une exigence fondamentale, celle de l'alternance des temps pédagogiques et des périodes d'exercice en entreprise. Pour assurer le succès de la mise en place de cette formation, il faut donc prendre en compte les besoins particuliers des entreprises susceptibles d'accueillir les jeunes apprentis, d'autant que le secteur connaît des contraintes très particulières, notamment en matière de saisonnalité. Heureusement, le CFASVA bénéficie de sa position d'acteur de référence au cœur d'un réseau unique de structures ayant déjà accueilli des apprentis dans d'autres spécialités. C'est donc en consultant largement les structures avec lesquelles il avait déjà collaboré que le CFASVA a pu mettre en place au mieux les contenus généraux, répondre aux besoins du terrain, répartir les temps de présence, sans perdre de vue d'autres contraintes comme la disponibilité des locaux ou la

nécessaire optimisation de l'utilisation du matériel.

#### UNE INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE BÂTIE AVEC DES PROFESSIONNELS

Cette première étape effectuée, il a été possible de passer à la délicate mise au point de la composition de chacun des modules de formation, travail effectué en collaboration, comme toujours, avec les formateurs référents et les formateurs pressentis pour cette nouvelle option. Sur ce point également, le CFASVA a pu s'appuyer sur ce vaste réseau de formateurs, dont les contours sont toujours en mouvement et qui reste au plus prêt des réalités du terrain. En effet, la grande majorité des formateurs de La Filière sont des professionnels en exercice et constituent donc des relais essentiels entre le centre et les structures employeuses. Évidemment, cette caractéristique oblige aussi à tenir compte des plannings de ces intervenants potentiels et à conserver une certaine souplesse...

#### DES CLÉS POUR LA RÉUSSITE

De toutes façons, pour répondre aux objectifs des apprentis comme des structures susceptibles de les accueillir, une formation comme celle de *Régisseur vidéo de spectacle* ne peut se contenter d'un modèle figé et doit muter constamment au rythme de son environnement technique et professionnel. En la matière, son intégration au sein de La Filière, avec ses stagiaires venus de tous les domaines du spectacle vivant et de la culture, ainsi que

l'existence parallèle des autres options du CFASVA lui assurent une confrontation permanente aux évolutions du secteur. À ces passerelles s'ajoute la possibilité de se confronter aux problématiques propres à la création artistique, représentée au sein de La Filière par des résidences artistiques qui permettent aussi de replacer cette formation si technique dans une dimension propre à l'univers du spectacle et de la création. ●

## BILAN INA

# OUVRIR & ACCOM— PAGNER

L'Ina met un point d'honneur à représenter une véritable opportunité pour tous les jeunes susceptibles d'être intéressés par ses formations en apprentissage. C'est la raison pour laquelle l'institut met sur pied un dispositif original, la classe Alpha, pour ouvrir un peu plus encore ses portes aux publics les plus divers possible. Mais, même une fois acceptés, les apprentis peuvent avoir besoin d'un accompagnement personnalisé. Encore une fois, l'Ina répond présent.

## LA CLASSE ALPHA

L'accès aux formations diplômantes est souvent barré pour de nombreux jeunes en raison de parcours scolaires non linéaires, mais aussi de difficultés à identifier les bons interlocuteurs et les choix d'orientation qui s'offrent à eux. C'est en partie pour lever ces obstacles que l'Ina a décidé de mettre en place un dispositif original, la classe Alpha.

Il s'agit concrètement d'une année d'orientation et de pré-qualification aux métiers de l'audiovisuel et des médias numériques, destinée aux 17-25 ans, sans condition de diplôme. Chaque année, ce seront ainsi 100 jeunes d'horizons variés qui pourront s'inscrire pour ce cursus dédié à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études, menant aux métiers de l'audiovisuel et des médias numériques.

Les axes de la formation sont le développement des connaissances et des compétences dans les domaines fondamentaux du savoir-être, de la culture, de l'expression orale et écrite, et des techniques du numérique. Il s'agit de permettre, à terme, une insertion professionnelle sur des premiers niveaux de qualification pour ceux qui souhaiteront entrer dans la vie active. Autre élément essentiel, la classe Alpha ouvre les portes d'une orientation vers les études supérieures dans le domaine des métiers de l'audiovisuel, des médias numériques, du cinéma, du spectacle vivant et, plus généralement, de la culture et de la communication.

## PARITÉ HOMMES - FEMMES

## RÉGISSEUR DE SPECTACLE VIVANT (SON, LUMIÈRE PLATEAU)

41%  59%

## TECHNICIEN LUMIÈRE

93%  7%

## LICENCE ADMINISTRATEUR DE RÉSEAUX SCÉNIQUES

92%  8%

## BTS SON

75%  25%

## BTS MONTAGE

67%  33%

## LICENCE SAN

80%  20%

## DOCUMENTALISTE

37%  63%

## UN NOUVEAU CURSUS AMBITIEUX ET EXIGEANT AVEC DES ENSEIGNEMENTS RICHES ET DIVERSIFIÉS POUR DES PUBLICS TROP SOUVENT EXCLUS DES CES PARCOURS.

Le cursus est ambitieux et exigeant, et les enseignements prévus sont riches et diversifiés : ateliers d'expression orale et écrite, ateliers artistiques, apprentissages techniques, développement culturel, rencontres métiers, éléments scientifiques et informatiques ainsi que de l'anglais. Résolument tournés vers la découverte concrète de ces secteurs parfois ignorés des élèves, ils amèneront ces derniers à réaliser des contenus tels que des web-reportages, des clips, des publicités, des bandes-annonces ou encore une web-série. Et, pour lever les freins économiques, le choix a été fait de ne pas exiger de frais de scolarité, en ouvrant de plus la possibilité d'obtention de bourses et de logements sociaux étudiants.

## ACCOMPAGNER LES JEUNES

Pour ses élèves en alternance, l'Ina propose en outre un accompagnement personnalisé afin de les mettre dans les meilleures conditions possibles et de les soutenir tout au long de leur parcours en alternance. Dès leur premier contact avec l'Ina, ils peuvent bénéficier d'une aide à l'élaboration de CV, de conseils pour leur recherche d'une entreprise prête à les accueillir en alternance. Une fois lancés dans la formation, ils ont aussi à leur disposition des outils et des exercices élaborés spécifiquement pour eux avec, notamment, un centre de ressources en ligne sur des thématiques aussi variées que les clés de l'alternance, la connaissance de soi ou bien encore des éléments sur l'orientation ou la définition du projet professionnel. Et ce soutien ne s'arrête pas à la fin du cursus. Une fois le titre décroché, les alternants peuvent solliciter des rendez-vous individuels pour obtenir des informations sur la poursuite de leurs études, de l'aide pour la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, ou même des pistes pour un projet de reconversion. Signe de l'importance que l'Ina accorde à cette démarche, les initiatives plus ou moins informelles qui la préfiguraient ont donné lieu à la création d'un poste dédié, celui de responsable pédagogique en charge de l'accompagnement des étudiants d'Inasup. ●

## DOSSIERS DE CANDIDATURE REÇUS

## BTS SON

2018  156  
2019  163

## BTS MONTAGE

2018  213  
2019  193

## LICENCE SAN

2018  69  
2019  52

## DOCUMENTALISTES

2018  60  
2019  39

Les formations BTS Son et Montage attirent toujours autant de candidats.

Le nombre de candidats pour la licence SAN, en légère diminution, n'a pas empêché les actions lancées l'an passé avec l'UPEM de se poursuivre (information auprès des DUT concernés, participation à la JPO de l'UPEM, présentation de la licence dans les BTS (à Montaigny, Roubaix, Saint Quentin ...)).

## ALLER PLUS LOIN

# LES NOUVELLES FORMATIONS

Si l'année 2019 peut paraître marquée du sceau de la stabilité, elle est en fait le point de départ d'un élargissement important de l'offre pédagogique, à commencer par la mise en place des deux nouvelles formations : *Régisseur vidéo de spectacle* et *Régie Générale*.

Le CFASVA s'est engagé, depuis des années, dans la mise en place d'une logique de filière complète en matière de spectacle vivant. Le but est de pouvoir offrir aux apprentis la possibilité de trouver une formation correspondant à leur niveau initial tout en se ménageant la possibilité de prolonger et de spécialiser leur parcours. C'est dans ce cadre qu'ont été élaborées deux nouvelles formations orientées principalement vers le spectacle vivant venant s'ajouter aux cinq déjà existantes dans ce domaine. Dès 2020, les apprentis pourront donc présenter leur candidature aux formations de *Régisseur vidéo de spectacle*, certification professionnelle de niveau III (nomenclature française) ou 5 (nomenclature européenne), et de *Régisseur général*, certification professionnelle de niveau II (nomenclature française) ou 6 (nomenclature européenne). La mise en place de ces deux nouvelles formations a nécessité un travail d'ingénierie pédagogique long et complexe, avec de multiples contacts entre les équipes du CFPTS, les professionnels du secteur et les formateurs pressentis.

### RÉGISSEUR VIDÉO DE SPECTACLE

Dans la logique d'une filière et dans l'optique de couvrir de façon la plus large les besoins de la profession, il était naturel que le CFASVA mette en place une quatrième formation en apprentissage de régisseur de spectacle qui compléterait l'offre actuelle (plateau, son, lumière). De plus, les structures partenaires émettaient le besoin d'un profil plus avancé

que celui de technicien vidéo, formation déjà assurée par le centre.

L'objectif est de former les apprentis à la responsabilité de l'organisation matérielle, logicielle et humaine de la diffusion des images et vidéo d'un spectacle ou d'un événement, en vue d'exercer leur activité en fixe, dans une salle de spectacle, un lieu public d'exposition ou en tournée pour plusieurs employeurs. Compétences techniques, d'organisation, d'encadrement et de communication leur permettront de prendre en charge la conception, la mise en œuvre ou l'exploitation d'une régie vidéo d'images projetées ou diffusées.

Le public visé est celui des jeunes de 18 à 29 ans, titulaires d'un bac ou équivalent, passionnés par le spectacle et les nouvelles technologies.

### RÉGISSEUR GÉNÉRAL

Par ses contacts étroits avec les structures qui font appel à lui (théâtres privés, publics, prestataires techniques, etc.), le CFASVA a pu mesurer l'attente autour d'une formation en alternance qui permettrait à de jeunes régisseurs d'évoluer vers des missions d'encadrement, d'études et de développement d'outils. C'est la raison pour laquelle le centre s'est lancé dans la mise en place d'une nouvelle formation de régie générale, s'adressant notamment aux régisseurs spécialisés qui souhaiteraient compléter leur parcours. Encore une fois, les équipes pédagogiques se sont appuyées

# RÉ — SIDEN CES

sur l'expérience du CFPTS qui propose, depuis sa création, un stage long de régie générale dans le cadre de la formation continue.

Les apprentis y développeront les compétences relationnelles, méthodologiques, d'organisation et de gestion nécessaires à l'exercice de la fonction de régisseur général : compréhension artistique, technique et logistique d'un projet, interface administrative et technique, encadrement d'équipes. Cette formation s'adresse prioritairement aux titulaires d'un diplôme de niveau bac +2 en régie technique plateau, lumière, son, vidéo ou production ou justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans.

## RÉSIDENCES

### UN LIEN VERS L'ARTISTIQUE

Lorsque les jeunes s'inscrivent pour suivre une formation en alternance au CFASVA, ils savent que le cursus mêlera intimement temps pédagogiques et pratique professionnelle. Mais le centre ne se contente pas d'assurer les cours tandis que la pratique serait cantonnée aux périodes en entreprise. Au contraire, il cherche sans cesse à enrichir cette alternance en proposant des mises en situation complémentaires, pour élargir encore l'horizon des apprentis.

Le projet des « Résidences » consiste en l'accueil de compagnies ou de groupes musicaux pour une collaboration artistique en conditions professionnelles avec les apprentis des formations de régisseur sur les trois options proposées (son, plateau, lumière). Grâce à la rénovation de ses locaux de Bagnolet, le partenaire pédagogique du centre pour ses formations orientées vers le spectacle vivant, le CFPTS, peut organiser ces événements dans trois lieux différents et magnifiquement équipés, le théâtre, le grand plateau et le plateau J. George.

Par ce biais, le CFA propose à ses apprentis des mises en situation professionnelle qui vont les confronter à des situations d'accueil et/ou de création de projets artistiques ou événementiels, avec des contraintes concrètes et en intégrant une dimension fondamentale de la profession : la restitution d'une œuvre devant un public. Cet exercice atypique va donc les mettre face aux contraintes réelles qui pèseront sur eux dans leur future pratique professionnelle. À l'issue de ces ateliers, après neuf jours de travail en commun avec les différents artistes en résidence, les spectacles montés sont en effet ouverts au public lors d'une journée festive. Le but pédagogique de cette opération pour les apprentis est d'apprendre à évaluer les contraintes et les besoins techniques et humains qu'impliquent la création d'un spectacle. Ils doivent préparer et organiser le travail, et accompagner l'équipe artistique qui leur est attri-

buée, en mettant en œuvre les moyens et la régie des installations techniques.

En 2019, les apprentis ont donc découvert six artistes, tous porteurs d'un univers personnel très singulier, et se sont mis à leur service afin de monter leur scène et leur spectacle mais aussi pour cheminer avec eux pendant un moment de création. Pour chaque équipe artistique, un apprenti par option (plateau, lumière, son) a eu le rôle d'interface avec l'artiste et a travaillé en équipe avec le régisseur général et le coordinateur du projet. Les performances qui en ont découlé sont des plus diverses. Danse, théâtre et bande dessinée (É. Roy, *Hors case*), poésie, musique et chant (Erick Auguste et Musiciens, *Rien qu'une autre année*), lecture poétique et musique électroacoustique (Benoît Poulain/Cie Du Grain à Moudre, *De pierre et de thym*), guitare et chant (Mira Cetii, *Ce que les étoiles commettent*), piano-jazz (Gabrielle Jeanselme, *Les Saisons*) ou bien encore le flow de Florentin Fouch (*Histoires de Fouch*), les apprentis ont pu découvrir l'infinie diversité des modes d'expression auxquels ils auront à se frotter.

Cette opération originale, montée en collaboration avec la Manufacture Chanson, une société coopérative d'artistes au service de la chanson, est plébiscitée tant par les apprentis que par les artistes. Les premiers peuvent toucher du doigt les réalistes qui les attendent au terme de leur formation, tandis que les seconds peuvent

mettre en œuvre leurs projets en bénéficiant d'installations et de moyens techniques et humains hors norme. Pour le CFASVA, en plus de permettre la mise en place d'une opération pédagogique des plus complexes à moindre coût, ces résidences sont également l'occasion d'entretenir les liens forts qui l'unissent à la création artistique, sachant que cette dernière est porteuse de toutes les demandes particulières qui émergent dans l'univers culturel et constitue un indicateur précieux de ses évolutions, notamment technologiques. Un partenariat exemplaire, dont toutes les parties sortent gagnantes.

#### CRÉATION DE LA RALF - RÉSIDENCES ARTISTIQUES LA FILIÈRE

C'est dans le but de consolider cette action que le CFPTS et le CFASVA ont favorisé la création d'une structure associative, Ralf (Résidences artistiques La Filière). En effet, l'organisation de ces résidences pose un certain nombre de questions dont la réponse est déterminante pour l'émergence de partenariats à même de profiter à toutes les parties. Locaux accessibles à telle ou telle période, mise à disposition et suivi des matériels requis par les projets artistiques, opportunités pédagogiques, tous ces points sont essentiels et demandent une coordination poussée, et donc des moyens difficilement mobilisables tout au long de l'année et de manière systématique. Ce sera le rôle de cette nouvelle structure, liée au CFASVA et au CFPTS par une convention qui fixe les responsabilités

de chacun. En étant un vecteur de dialogue à la croisée entre création artistique et action pédagogique, et en facilitant et sécurisant la politique des deux organismes en la matière, Ralf pourrait également permettre d'accroître le champ des possibilités en matière de collaboration, des résidences simples aux projets artistico-pédagogiques les plus intégrés. ●

**Le CFPTS et le CEASVA remercient  
les fabricants, distributeurs et  
prestataires sans lesquels nos  
formations ne pourraient se réaliser.**

ADA Bagnolet, ADIS 95, Advanced audio,  
Air Liquid, AFMG, Agora Audio, Alliance  
logistics, Algam, Alsotel, Amadeus, Amiet,  
Apave, APG, Audio2, Audioprice,  
Audiopole, Auvitran, Auvisis, AXENTE,  
Bargraph, Best Audio, Blackout, FL Décor,  
Bruneau, Castolin, Celeste, ComSoft,  
Climex, Décor Plus, De Préférence, Dell,  
d&b audiotechnik, Diversity, Dushow,  
DV2, ETC France, ESSI Corail, Euphonia,  
EVI Audio France, Freevox, Godet  
corderie, Hadjaz.L, Haliotis, Impact,  
Inmac Wstore, KDI, L-Acoustics, La  
Boutique du Spectacle, LDLC Pro,  
Legallais, Locsoud, Les Sept Arpents,  
Magnum, Merging, Messer, Millumin,  
Modulo Pi, Nexo, Novelty, Noury, Pacon,  
Papeterie Picard, Paris Berlin, Peter  
Lavem, Polyester 93, Raja, Regl'Artech,  
Régie Lumière, Rexel, Richardson,  
RS Components, RVE, Sartorius,  
Sennheiser, Sonepar, Sonogramme,  
Sonoss, Steliau Technology, Union Bois,  
Yamaha...

**Nos partenaires pédagogiques,  
institutionnels et financiers**

Afdas, Fongecif/Transition Pro,  
Unifformation, France Compétences, Ecn,  
Devhom, Scaf, Staff, Ina, IUT-Université  
Gustave Eiffel, Pro Tandem, Ofaj, Fvt,  
Rose Brufford College, Damu, Fonderie de  
l'image, Afnor Certification, Ville de  
Bagnolet...

## **NOUS CONTACTER**

Centre de Formation des Apprentis  
du Spectacle Vivant et de l'Audiovisuel  
92, avenue Gallieni 93177 Bagnolet Cedex

### **ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES**

Du lundi au vendredi de 9h à 17h  
Tél : 01 48 97 25 16

 CFPTS

**[WWW.CFASVA.COM](http://WWW.CFASVA.COM)**